

vous proposent deux journées de formation et de réflexion sur le thème :

La « nouvelle organisation territoriale de la République » : Enjeux et portée

**Du vendredi 4 juillet 2014
de 18h00 à 22h00
au samedi 5 juillet 2014
de 9h00 à 20h30**

**au Centre Mon Abri
9, rue André Antoine
44 510 Le Pouliguen (Loire Atlantique)**

Accès :

En train : La gare du Pouliguen est desservie par la ligne TGV Paris-Le Croisic, ainsi que par les TER en provenance de Saint-Nazaire et de Nantes.

En voiture : Accès depuis Paris sur l'autoroute A11 en direction de Nantes. Accès depuis Nantes par la voie express N165/ E60 puis N171 à environ une heure. Au niveau de Saint-Nazaire? suivre la direction de Guérande/ La Baule. Prendre la sortie La Baule Centre/Ouest, puis suivre la direction Le Pouliguen.

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les deux journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- de 1000 à 5000	350 €
- de 5000 à 10000	500 €
- de 10000 à 15000	600 €
- de 15000 à 30000	700 €
- de 30000 à 50000	800 €
- de 50000 à 75000	900 €
- de 75000 à 100000	1000 €
- plus de 100000	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1200 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, de repas et d'hébergement.

Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation)

La « nouvelle organisation territoriale de la République » : enjeux et portée

organisée par Formation et Citoyenneté et la Gauche Unitaire

Du 4 au 5 juillet 2014, au Centre Mon Abri – 9, rue André Antoine - 44510 Le Pouliguen

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94) par télécopie au 01 43 79 32 09

Bulletin à renvoyer par courrier ou

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable _____
avec cachet : _____

CACHET

La « nouvelle organisation territoriale de la République »

Enjeux et portée



Le 4 juillet 2014 (soirée)

18h00 **Accueil des participant(e)s**

20h00 **Les enjeux économiques de la réforme territoriale.**

à 22h00
Claude DEBONS, syndicaliste, directeur de la revue "Les temps nouveaux"

Le 5 juillet 2014 (matinée)

9h00 **Les enjeux démocratiques de la réforme territoriale.**

à 11h00
Alain FARADJI, militant pour la République sociale

11h00 **La réforme territoriale et ses effets sur les politiques publiques : le cas des politiques pour l'emploi.**

Charly JANODET, fonctionnaire territorial

13h15 Déjeuner

Le 5 juillet (après-midi)

14h30 **La réforme territoriale et ses effets sur les politiques publiques : le cas des politiques pour la jeunesse.**

Lauranne WITT, syndicaliste étudiante

16h30 **La réforme territoriale et ses effets sur les politiques publiques : le cas des politiques culturelles.**

Françoise LAMONTAGNE, syndicaliste de la culture

19h00 **Mise en perspective : les réformes territoriales et politiques d'austérité en Europe.**

Patrick AUZENDE, militant de la gauche européenne

20h30 *Fin de la Formation*

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté